



Obtention de carte séjour salarié

Par **mamado**, le **16/03/2008** à **14:59**

Bonjour,

Je suis étudiant et j'ai un titre de séjour étudiant. Je vais marier cet année en france avec une femme qui possède une carte résidentielle. Elle a un logement mais le problème qu'elle travaille mi temps.

En faite, après le mariage, est ce que je peux faire le changement de statut "etudiant" à "salarié" et j'obtiendrai la carte de séjour. Donc je voudrai savoir quels sont les critères, quels sont les difficultés et les démarches?

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations.

Cordialement,